



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

03/12/2021

Dossier complet le :

17/12/2021

N° d'enregistrement :

F09321P0357

1. Intitulé du projet

Procédure de mise en conformité administrative du captage de Clot des Granges à Saint Véran

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Saint Véran

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Mathieu ANTOINE (maire)

RCS / SIRET

2 1 0 5 0 1 5 7 3 0 0 0 1 3

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
17c	Dispositifs de captage des eaux souterraines en nappe d'accompagnement, d'une capacité totale maximale supérieure ou égales à 1000 m ³ /h ou à 5 % du débit du cours d'eau ou, à défaut, du débit global d'alimentation du canal ou du plan d'eau. QMNA5 estimé du cours d'eau : 68 l/s (Cf étude ICEA en PJ p95) Débit maximum prélevé : 26 l/s (37% du QMNA5)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Procédure administrative de mise en protection du captage existant de Clot des Granges (DUP)

4.2 Objectifs du projet

Le présent dossier concerne la mise en protection réglementaire du captage de Clot des Granges destiné à instaurer réglementairement les périmètres de protection et autoriser le prélèvement d'eau au captage à hauteur de 300 000 m³/an.

La demande porte sur :

- l'autorisation de prélever dans l'aquifère d'accompagnement de l'Aigue Blanche
- l'autorisation sanitaire de distribution de l'eau en vue de la consommation humaine

Les besoins en eau à autoriser sont :

- Besoin instantanées : 100 m³/h
- Besoins journaliers : 2252 m³/j
- Besoin annuels : 300 000 m³/an

Le captage de Clot des Granges présente un débit conséquent (30 l/s à l'étiage) et pourra subvenir à l'ensemble des usages en priorisant les besoins en eau potable communaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le présent dossier ne fera l'objet que de travaux mineurs préconisés par l'hydrogéologue agréé.

Les ouvrages de captages sont présents depuis 1986. Les infrastructures assurant les prélèvements d'eau (système drainant, ...) ne seront pas soumises à d'éventuelles travaux.

Seuls des travaux de sécurisation et de protection du site auront lieu. Il s'agit de :

- Installer un système de comptage des prélèvements au droit du captage (chambre de rassemblement)
- Mettre en place une grille anti-intrusion ou un clapet anti-retour sur la surverse de la chambre de collecte
- Abattre quelques arbres épars situés en limite aval du PPI
- Poser des panneaux de d'informations sur les chemins bordant les périmètres de protection
- Mettre en place une clôture sur l'ensemble du pourtour du PPI haute de 1,80 m avec portail d'accès métallique cadenassé.

Concernant le projet de piquage à la Chalp pour les besoins en enneigement artificiel, aucuns travaux ne seront réalisés au droit des ouvrages de captage. Les seuls travaux consisteront dans la pose d'une canalisation enterrée entre la Chalp et la réserve de « Pré du Bois » dans un milieu déjà urbanisé.

Les travaux restent relativement mineurs et se dérouleront sur une période limitée (quelques semaines à 1 à 2 mois maximum).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La mise en conformité administrative du captage de Clot des Granges ne modifiera pas les conditions de captage actuelles.

Seules les différentes surverses présentent tout au long du réseau (chambre de rassemblement, réservoir « haut », réservoir « bas ») présenteront un écoulement moindre du fait d'une augmentation de la consommation en eau à l'échéance 2040.

En parallèle, la commune établira un plan d'action de réparation des fuites du réseau qui sont relativement importantes actuellement (439 m³/j). L'objectif proposé dans le schéma Directeur est de ramener cette valeur à 66 m³/j.

De plus, un ouvrage de type vanne martellière sera aménagé dans le captage.

Cette précaution permettra de rejeter de façon tout à fait satisfaisante les volumes d'eau non utile pour le réseau d'eau potable au plus près du captage de Clot des Granges, c'est-à-dire à la chambre de rassemblement.

Les eaux en surverse rejoindront le torrent de l'Aigue Agnelle à environ 250 m en aval hydraulique du captage.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la rubrique 1120 en application des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement.

Le projet est également soumis au Code de la Santé Publique et au Code de l'Expropriation dans le cadre de la procédure d'établissement des périmètres de protection de captage (DUP)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu dit "Les Viales"
05 350 SAINT VERAN
Parcelle H319, H320 et H321

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 6 ° 5 4 ' 4 2 " 93 Lat. 4 4 ° 0 4 ' 3 5 " 78

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF 1 : Versant Ubac de Saint Véran – cretes du pic de Caramantran – Tête du Longet • ZNIEFF 2 : Vallées et parc naturel Régional du Queyras
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional du Queyras
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en limite d'une zone humide inventoriée par le CEN PACA. Les contours de l'inventaire semble définis pour le lit mineur de l'Aigue Blanche. Le périmètre de protection immédiate ne concerne que le lit majeur.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	approuvé par arrêté préfectoral du 26/04/2018
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est l'instauration des périmètres de protection d'un captage d'eau potable et l'acquisition de l'autorisation de prélèvement.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le captage de Clot des Granges se trouve situé à l'intérieur et en limite du site FR9301504 "haut guil Mont Viso Val Préveyre"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	300 000 m3/an dans la nappe d'accompagnement du torrent de l'Aigue Blanche. Actuellement le prélèvement s'établit sans restriction particulière et les eaux non utilisées surversent vers le milieu naturel à plusieurs endroits du tracé du réseau d'eau potable. Il est prévu dans le projet de placer un dispositif de limitation des débits à proximité du captage pour alimenter le réseau à hauteur des besoins, les eaux excédentaires surverseront alors dans le projet à proximité du captage.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seuls des travaux de sécurisation et de protection du site auront lieu
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des risques naturels (cartographies informatives) sont susceptibles d'impacter le site de captage. Néanmoins le projet ne présente aucun impact significatifs sur les risques naturels existant (travaux mineurs)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La réalisation d'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire.

Aucune travaux d'ampleur n'est prévu et aucune incidence environnementale significative n'est à attendre.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Dossier d'enquête publique ICEA d'octobre 2021

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

SAINT-VERAN

le,

12/11/2021

Signature

Le Maire
